

L'ouverture à l'expérience et les a priori

Ferdinand GONSETH
juin 1955
(18 p.)

précisante (p17/20 pdf)

Dialectica, vol. 9, n° 1-2 (juin 1955), pp. 5-22

instance, inform*, éprouv*, intégr*, engag*, instaur*, discu*, accord

traduction p4

Geleiwort

Avant-propos

Die ersten vier Aufsätze dieses Doppelheftes sind in der Intention des Herausgebers als ein Beitrag der *Dialectica* zum Kant-Jubiläum aufzufassen. Dieser Beitrag kommt etwas verspätet, die Manen Kants werden uns dies wohl sicher verzeihen.

Les quatre premiers essais de ce double volume doivent être compris dans l'intention de l'éditeur comme une contribution de *Dialectica* à l'anniversaire de Kant. Cette contribution arrive un peu tard, les mânes de Kant nous le pardonneront sûrement

8-9 philosophie spéculative ?

En face de la multivocité de tout apport venu de l'extérieur, cette [intransigeante autonomie de l'esprit dans sa recherche de la vérité] n'est-elle pas la condition nécessaire et l'ultime garantie de l'authenticité de la démarche spéculative ?

Faire appel à une expérience qui ne soit pas l'expérience épurée de l'esprit en face de lui-même, à une expérience qui ne soit pas faite tout entière, avec ses sources et ses aboutissements, sur le théâtre de la conscience, n'est-ce pas renoncer à l'essence même de la vérité philosophique ?

La vertu par laquelle la philosophie s'élève au-dessus de telle ou telle connaissance particulière, par laquelle elle atteint à l'universel et à l'inconditionnel, dépassant ainsi tous les savoirs partiels et spécialisés, n'est-elle pas un dépouillement voulu et inlassablement pratiqué de toutes certitudes que l'esprit n'**éprouve** pas comme nécessaire ?

À cela nous répondons que **si la réflexion philosophique doit nous ouvrir des perspectives sur l'homme, cet homme n'est pas un être purement théorique, mais l'homme que nous sommes dans le monde de notre existence. Et que c'est finalement dans nos actes et dans leur efficacité que s'**éprouvera** la valeur de ce que la philosophie nous apprend de nous-mêmes.**

9 vocab. LMLR §128

le champ d'expérience de la philosophie n'est pas un champ clos d'où l'on pourrait écarter les apports venus du dehors, en réponse à l'ensemble de tous nos **engagements** dans le monde réel. Refuser ses apports comme impropres ou impurs, ce n'est pas s'assurer contre l'erreur, c'est commettre **l'erreur de méconnaître une faculté essentielle : celle de **lier** nos actions et nos idées, pour les **éprouver** les unes par les autres.**

10 "déf" philosophie fermée

les philosophies fermées, c'est-à-dire [...] toutes les philosophies qui, comme la philosophie kantienne, entendent définir par elles-mêmes ou assurer en système clos ce qui fait l'essence ou le fondement de leur légitimité.

10 **instances** de légitimité, discours, dialectique

Toute doctrine philosophique entend être créatrice d'une légitimité, entend **instaurer une instance de légitimité** ; le discours philosophique correspondant tire son autorité d'**en être lui-même informé** ; il représente le moyen même par lequel cette **instance de légitimité** accède à l'existence **discursive** ; **sa loi profonde, c'est d'être le système discursif (la dialectique) approprié à cette doctrine.** C'est en cette qualité de dialectique conforme à la doctrine que le discours philosophique n'est pas seulement un moyen d'expression, mais qu'il revêt aussi les fonctions investigatrices et législatrices au nom de la légitimité dont il est le porteur.

11 « c'est un pb de critique »

Il ne suffit pas de s'ériger en critique pour avoir le droit (le droit philosophique) à la critique. Pour être admissible, la critique doit s'exercer elle-même d'un point de vue déterminé, elle doit être en possession de sa propre instance de légitimité, elle doit se servir de sa propre dialectique.

Mais [...] [il] n'existe pas de tribunal philosophique universel devant lequel chacun puisse citer telle ou elle doctrine philosophique sans avoir à lui-même prendre parti. Mais comment saura-t-on, comment celui qui défendrait éventuellement la doctrine critiquée saura-t-il que la critique est valable ? Où pourra-t-on trouver l'arbitre qui en décidera en toute légitimité ? C'est précisément là que réside la difficulté essentielle.

13 désaccord physique-philo

Dans les sciences physiques, il est tout naturel qu'une théorie entre en conflit avec les théories qu'elle dépasse : c'est la loi-même du progrès de la connaissance physique. Le désaccord entre une théorie physique et un point de vue philosophique (surtout si ce désaccord succède à l'accord le plus complet) représente un conflit d'une tout autre nature. Si l'accord avait sa valeur, le désaccord ne peut être sans portée.

14-5 contre un reproche classique à FG (triple-constatation)

la première constatation que voici : La connaissance à laquelle les sciences physiques et naturelles s'arrêtent est toujours, en principe du moins, une connaissance *en suspens*.

[...] Une seconde constatation [...] vient singulièrement renforcer la première :

Il n'est pas sûr que la science, en abandonnant une position, en la « dépassant », s'en éloigne définitivement et sans esprit de retour. Certes la science n'abandonne pas une position sans de sérieuses raisons, mais il n'est pas exclu que cette position doive être réoccupée pour des raisons tout aussi sérieuses.

[...]

Si la démarche scientifique n'était que tâtonnement et hésitation, si elle n'était qu'une démarche n'abandonnant une position douteuse que pour occuper une autre position douteuse, comment le progrès indéniable de la connaissance scientifique à travers les siècles pourrait-il s'expliquer ? Aux deux constatations que le philosophe avait de bonnes raisons de faire, il faut en ajouter une troisième : celle de l'incroyable efficacité de la démarche scientifique, efficacité qui ne peut échapper si l'on ne retire pas à la démarche scientifique le plus essentiel de ses caractères, qui est de ne pas être un geste individuel, unique et isolé.

16 conflit en hautes instances : idéal VS engagé

Derrière [le conflit qui oppose, sur l'espace et le temps, les conceptions relativistes [...] à toutes les conceptions fermées sur une évidence ou sur une nécessité *a priori*], c'est un conflit de principe qui se dessine, le conflit entre deux instances qu'on pouvait tout d'abord imaginer étrangères l'une à l'autre, l'instance qui préside à l'accord de l'esprit avec lui-même et l'instance qui arbitre les engagements de l'être dans ce qu'il n'est pas lui-même.

17 principe d'ouverture à l'expérience (5^e constatation)

même en se bornant aux principes, une théorie de la connaissance ne saurait être complètement édifiée *a priori*. Il ne peut pas exister d'instance *a priori* qui ait la légitime capacité de l'édifier sans se réserver le concours éventuel de l'expérience que représente la recherche de la connaissance et le déploiement des moyens qu'elle invente ou découvre.

En bref, nous savons maintenant qu'une théorie de la connaissance doit rester ouverte à l'expérience de la connaissance. Cette exigence doit lui être intégrée. En tant que théorie, elle ne gardera sa légitimité que si cette intégration est permise. La doctrine de la connaissance doit être telle que ses propres principes lui confèrent l'ouverture à l'expérience.

18 sur le pratiquement certain

Pour juger sainement de la valeur d'une affirmation scientifique, il faut avoir compris ce que peuvent valoir les certitudes pratiques en face des certitudes absolues. Il faut savoir que, lorsqu'un certain ensemble de garanties sont réunies (dont il serait vain de vouloir donner d'avance les critères), les jugements scientifiques acquièrent un si haut degré de plausibilité qu'ils en deviennent presque certains. Nous disons presque certains, car il se peut qu'aucune des garanties ne soit absolument certaine, le principe d'ouverture à l'expérience interdisant d'ailleurs de poser comme absolue une connaissance qui n'est encore qu'éprouvée. Il faut surtout savoir que l'on court moins de risques d'erreurs en engageant ces presque certitudes dans les recherches ultérieures qu'en les mettant en doute au nom d'une irréalisable exigence de certitude absolue. Ce sont ces presque certitudes, appuyées d'ailleurs souvent sur la précision mathématique, qui ont fait et qui continuent à faire l'immense efficacité de la recherche scientifique.

20 inaliénable VS irrécusable (irréformable boude)

comment [éveiller la conscience philosophique ouverte], comment y intégrer à la fois l'inaliénable qui avait trouvé son expression dans les *a priori*, et l'irrécusable auquel l'activité scientifique vient donner sa forme discursive ?

20 vocab. LMLR §128

[Le jugement qui reconnaît la validité des vues relativistes et qui donne par conséquent tort à une façon trop absolue d'interpréter notre intuition naturelle du temps et de l'espace] impose à celui qui l'émet l'obligation d'expliquer comment il peut se faire que notre intuition naturelle du temps et de l'espace puisse être prise en défaut par une connaissance scientifique précisante, et qu'elle s'impose cependant à nous avec l'évidence et la nécessité que l'on a pensé justement réunir dans l'idée de l'*a priori*. Cette explication devrait jeter un pont entre notre connaissance naturelle et la connaissance précisée par la science. Tant que cette explication n'aura pas été fournie, la situation restera obscure et philosophiquement insatisfaisante.

21 résumé – hypo-thèse

À plusieurs reprises nous avons tenté de dégager un point de vue (celui de la philosophie ouverte) où les exigences d'ouverture et les postulats complémentaires d'engagement seraient intégrés d'avance comme exigences et comme postulats constitutifs. Nous avons en même temps cherché à organiser le système discursif, à constituer l'organisme verbal qui devrait lui être adéquat. C'est cette philosophie et c'est le discours philosophique correspondant qui servent de garanties à la critique et aux remarques qui précèdent.